

# LE FOOT 38

PV N° 345 du 8 juin 2017 Additif



**SPECIAL  
ASSEMBLEE GENERALE  
ETE 2017**



**SAISON 2016-2017**

Journal officiel du District de l'Isère de Football



**LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE**

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

# Table des Matières

<b>ORDRE DU JOUR .....</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT MORAL SECRETAIRE GENERAL.....</b>	<b>5</b>
<b>RAPPORTS COMMISSIONS .....</b>	<b>13</b>
<b>ETUDE DES VOEUX.....</b>	<b>34</b>
<b>QUESTIONS DES CLUBS.....</b>	<b>39</b>



## COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN  
38360 SASSENAGE  
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62  
EMAIL : district@isere.fff.fr



ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETAIRE GENERALE	04 76 26 82 93
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
APPEL	04 76 26 87 72



N° 345

JEUDI 8 JUIN 2017

PV SPECIAL AG ETE 2017

# VENDREDI 30 JUIN

## ORDRE DU JOUR

92 EME ASSEMBLEE  
GENERALE  
« FIN DE SAISON »

19h00

STADE DES ALPES

Entrée Sud

1 Avenue de Valmy, 38000 Grenoble

**ATTENTION CETTE PARUTION TIENT LIEU DE CONVOCATION**

### A PARTIR DE 17H30

Pointage et signature des listes de présence par les représentants des clubs

### A 19H00

#### Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Allocution des personnalités

Allocution de Monsieur le Secrétaire Général de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football

Allocution de Michel MUFFAT-JOLY Président du District

**1.** Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale « Hiver » du Samedi 26 novembre 2016 PV 320 à TREMPLIN SPORTS FORMATION à VOIRON

**2.** Approbation du rapport moral saison 2016-2017 du Secrétaire Général

#### Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

**3.** Modification des textes et règlements

Pause

**4.** Intervention de M. Mallet sur la FMI

**5.** Tirage au sort numéro poules pour réunion d'organisation avant saison

**6.** Intervention du Président de l'UNAF

**7.** Remise des récompenses (FAIR PLAY, CHALLENGE DU MERITE)

**8.** Questions diverses

TOUS LES CLUBS SONT TENUS D'ETRE REPRESENTES sous peine d'une sanction financière (260 euros). Conformément à l'article 12.3 des Statuts du District,

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président. (Modèle sur PV ou sur le site).

Le représentant d'un Club ne peut pas représenter d'autres Clubs.

Il est précisé que cette Assemblée Générale de fin de saison concerne TOUS LES CLUBS (LIBRES, ENTREPRISES, FEMININS, FUTSAL, FOOT LOISIRS etc...)

De plus tous les clubs non à jour vis-à-vis du service TRESORERIE du DISTRICT, (chèques ou autres moyens de paiements reçus au Secrétariat du District) ne pourront pas prendre part aux diverses opérations de vote. Toutefois, ils ne seront pas considérés comme absents.



N° 345 JEUDI 8 JUIN 2017  
PV SPECIAL AG ETE 2017



## VENDREDI 30 JUIN

### Stade des Alpes



### Un stade au cœur de l'agglomération, à proximité immédiate du centre-ville

**Venir en transports en commun**

**Vous venez en voiture ? Utilisez les P+R**



Venir en transports en commun

En tram :

- Ligne C, station «Hôtel de Ville»
- Ligne A, station «Chavant», puis ligne C ou 5 mn à pieds

En bus :

- Ligne Chrono, arrêt «Hôtel de Ville» (un bus toutes les 12 minutes)

> Informations sur le site de la TAG.



Les Parkings-Relais (P+R) sont situés à proximité d'une station de tram ou d'un arrêt de bus. Ils sont surveillés (sauf dans les P+R gratuits) par un agent d'accueil qui délivre également les titres P+R.

Une fois votre véhicule stationné, vous n'avez plus qu'à continuer votre trajet en bus ou en tramway.

## RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL 2015/2016

A l'heure où je rends mon exposé afin qu'il puisse, en conformité avec les statuts du district être porté à la connaissance des clubs vis-à-vis de l'assemblée générale du District qui se déroulera le vendredi 30 juin au stade des Alpes il n'est pas certain que je puisse donner toutes les informations que vous êtes en droit d'attendre.

Je profiterai d'un PV ultérieur pour vous donner ces informations après que les différentes commissions concernées nous aient donné d'une manière officielle leurs décisions me permettant de compléter et de finaliser.

Je me doute bien que chaque club à son niveau connaisse son avenir, voyez donc dans ce rapport une image qui reste néanmoins soumise à validation je sollicite donc de votre part une certaine indulgence.

Je salue à l'occasion le Grenoble Foot 38 qui après avoir raté et ce, depuis plusieurs années, l'accession, parvient enfin cette saison à accéder au championnat National 1

Je souhaiterais cette saison mettre à l'honneur tous les bénévoles qui œuvrent au sein de ce district afin que vous puissiez pratiquer votre passion : le football

Le bénévolat est en chute et il est toujours difficile pour chacun d'entre nous de trouver la personne qui pourra nous apporter une aide dans cette formidable entreprise qu'est le bénévolat au service des autres. Que ce soit au niveau du club ou du district rien ne se fait sans la présence et le travail des bénévoles

Comme je l'ai déjà dit : le district n'est pas une tour de verre !

Depuis la dernière AG à laquelle vous m'avez accordé votre confiance Sachez que rien n'a changé et je réitère mon invitation : ce district est aussi le vôtre donc, vous pouvez me contacter et je me ferai un plaisir de vous présenter et faire visiter VOTRE DISTRICT. L'image que nous nous faisons du district n'est pas forcément celle que nous nous imaginons

Qu'est-ce que le district :

### 8 salariés

- ★ Pôle administratif 4 salariées : Elisabeth, Marie Jeanne, Maria et Nathalie
- ★ Staff technique 3 Salariés : Thomas, David et Jeremy assisté ponctuellement par Gregory Barbaro (auto entrepreneur)
- ★ Arbitrage 1 Salarié : Nicolas
- ★ 100 personnes environ qui œuvrent au sein des différentes commissions qui se réunissent chaque mardi dans l'anonymat.

Mémoire : un retour sur les archives depuis 2000 afin de rendre Hommage à tous ces présidents qui avec leur commission ont œuvré pour le football isérois Hommage également à tous ceux qui y étaient avant l'année 2000 mais il fallait bien se fixer une date de début !!!!

- ★ Commission d'appel Hervé Giroud-Garampon : 2000/2007, René Di Benedetto 2007/2015 et en poste depuis 2016 Michel Vachetta
- ★ Commission des règlements : J Totet 2000/2004, Michel Vachetta 2004/2015 et en poste depuis 2016 : Jean Marc Boulord
- ★ Commission de discipline : Monique Bert 2000/2003, puis en poste depuis 2003 Jean Louis Sozet
- ★ Commission Féminines : MC Mange 2000/2005, Brigitte Ferrer 2005/2012, Claudine Chassin 2012/2014 puis en poste depuis 2014 Jacques Issartel
- ★ Commission sportive : Gérard Bouat 2000/2016 puis en poste depuis 2016 le binôme Laurent Mazzoleni et Franck Agaci
- ★ Commission des arbitres : Fabrice Marchiol 2000/2004, Jean Marie Kodjadjanian 2004/2008, Éric Douville, 2008/2012, puis en poste depuis 2012 : André Serve
- ★ Commission de délégation ; Jean Pierre Testard 2000/2012, Gilles Denechere 2012/2016, puis en poste depuis 2016 Fabien Ciceron.
- ★ Commission technique ; Lucien Sarragossi 2000/2006; Jean Marc Libero 2006/2016 puis en poste depuis 2016 : Samuel Bourgeois



★ Commission du statut de l'arbitrage : Lucien Gros Balthazard 2000/2004, Luc Vagneux 2004/2011, Fabrice Marchiol 2011/2012, Michel Vachetta 2012/2016 puis en poste depuis 2016 Herve Giroud-Garampon  
★ Commission des terrains : Claude Montpied 2000/2007, Michel Lapart, Vincent Sarraglia 2007/2016 puis en poste depuis 2016 Guy chassigneu  
★ Commission futsal : Jo Vittone : 2000/2003, Janick louis : 2003/2008, Fouad Lazami : 2008/2015, puis en poste depuis 2015 : Janick Louis  
★ Commission foot entreprise : Jean Pierre Testard 2000/2012 puis en poste depuis 2012 : Patrick Monnier  
★ Commission Médicale : Gérard Saez puis en poste depuis 2004 Christian Scellier  
★ Commission Ethique : Hervé Giroud-Garampon 2008/2016 puis en poste depuis 2016 Marc Mallet  
★ Commission des Partenaires ; Michel Muffat Joly : 2000/2001, G Cohen 2001/2003, puis en poste depuis 2003 : José Carbone  
★ Commission recrutement des arbitres : Michel Muffat Joly et, Fabrice Marchiol 2002/2004, Luc Vagneux : 2004/2009 ; Albert Brouty 2009/2011, puis en poste depuis 2011 Stéphane Moré.  
★ Commission publication /formation : Noël Pilot 2001/2002; Monique Bert 2002/2015 puis en poste depuis 2015 Elisabeth Belot  
★ Surveillance des élections : créée en 2003 : Jacques Chiaudano 2003/2015 puis en poste depuis 2015 Pierre Gaude  
★ Commission juridique créée en 2011 : René Di Benedetto 2011/2012, Fabrice Marchiol 2012/2015 ; René Di Benedetto 2015/2016 puis en poste depuis 2016 Laurent Mazzoleni  
★ Formation foot animation et labélisation créée en 2011 : Hervé Giroud-Garampon 2011/2012 puis en poste depuis 2012 : Gérard Bouat

Et certaines commissions qui depuis ont disparu ou fonctionné

- Commission Nord Isère Luc Fabrizio commission disparue en 2001
- Gestion des Bâtiments : Bernard Faure commission disparue en 2007
- Commission reportage : E Girard 2000/2002, V Ferri 2002/2008 commission disparue en 2008
- Commission coupe : B Lisiewicz 2000/2005 commission regroupée avec la commission sportive en 2005
- Commission de concertation Bernard Faure commission devenue Commission concertation, esprit sportif et

fairplay en 2004 toujours sous la présidence de Bernard Faure puis commission Ethique en 2007.

- Commission coordination, réflexion dirigeante : Brigitte Ferrer commission disparue en 2004
- Commission foot loisir /vétérans : J Michel 2000/2002 puis Gilles Denechere 2002/2011 commission rattachée à la commission sportive en 2011.

Le district a évolué depuis toutes ces années avec toujours le même objectif :

Être au service des clubs !

J'espère ne pas avoir été aussi lassant qu'un "Bilan financier" mais il me semblait important de vous livrer ces éléments qui font qu'un district comme un club se doit d'être reconnaissant envers ses bénévoles.

La liste des membres de commissions étant tout aussi nécessaire au fonctionnement je vous laisserai le soin de consulter le site du district.

Site qui, la saison prochaine évoluera lui aussi avec tout le travail de mise en place qui attend notre pôle administratif et plus particulièrement Elisabeth belot et Maria Mini qui auront en charge la mise en place de cette nouvelle application

Un bon mois de juillet en perspective !!!

Un hommage également à Michel Muffat Joly qui fête ce mois-ci ses 25 années de présidence et qui conserve toute votre confiance.

Que représente le district de l'Isère 2016/2017?

Un certain équilibre au nombre des licenciés au 30 mai; l'Isère 32367 licenciés reste derrière le Rhône 53296 au niveau de la Loire 32369 licenciés

Le travail entrepris envers les clubs évoluant dans les districts limitrophes, est toujours en cours, le peu d'engagement ou de prise de décisions des politiques ne favorisent pas les tractations.

Pourtant une étude réalisée par J Marc Boulord démontre bien que les clubs ont tout à y gagner vis-à-vis des kilométrages effectués, le retour de ces clubs permettrait une création de poules géographiques plus adaptées !



### Un examen par catégories:

#### Chez les Garçons

Vétérans : 2258 pour 2265 licenciés en 2015/2016

Seniors et U 20 : 5675 pour 6017 licenciés en 2015/2016

Catégorie U 19 : 1359 pour 1281 licenciés en 2015/2016

Catégorie U17 : 1840 pour 1771 licenciés en 2015/2016

Catégorie U 15 : 2413 pour 2338 licenciés en 2015/2016

Catégorie U 13 : 2770 pour 2682 licenciés en 2015/2016

Catégorie U 11 : 3302 pour 3105 licenciés en 2015/2016

Foot Animation : 5211 pour 4610 licenciés en 2015/2016

#### Chez les Filles

Seniors : 813 pour 774 licenciées en 2015/2016

U 18 F : 339 pour 307 licenciées en 2015/2016

U 15 F : 414 pour 331 licenciées en 2015/2016

Foot Animation : 572 pour 455 licenciées en 2015/2016

Une augmentation de licenciés dans pratiquement toutes les catégories, avec une perte des licenciés principalement en Masculin Seniors -332 et Futsal.-62

La journée féminines qui s'est déroulée sur Voiron avec en clôture l'opération "Mesdames franchissez les barrières" démontre que le football féminin progresse, la parole donnée aux bénévoles féminines à l'occasion d'une cérémonie de remise de récompenses le démontre: Le football se conjugue désormais au féminin

La coupe du monde Féminine 2019 se déroulera en France, le site de Grenoble sera-t-il Retenu ? Réponse fin Juin.

Un grand merci à Jacques Issartel et David Cazanove pour le travail effectué pour le football féminin.

Futsal : 424 pour 486 licenciés en 2015/2016

Foot entreprise : 341 pour 359 licenciés en 2015/2016

Dirigeants : 3025 pour 3030 licenciés en 2015/2016

Dirigeantes : 458 pour 453 licenciées en 2015/2016

Arbitres : 298 pour 289 licenciés en 2015/2016

Le travail du CTDA et l'investissement de la commission d'Arbitrage portent leurs fruits

Educateurs Fédéraux : 485 pour 467 licenciés en 2015/2016

Moniteur : 90 pour 87 licenciés en 2015/2016

Un gros travail de la commission technique aidé par Elisabeth Belot pour toute la partie Administrative et l'intendance

### CHAMPIONNAT ET COUPES

Pour le District de l'Isère, concernant le classement, vis-à-vis des différents championnats, les délais nécessaires pour les recours et l'application du Bonus-malus ne sont pas écoulés. Il n'est donc pas possible à ce jour de diffuser les montées et les descentes dans chaque catégorie.

Les finales des différentes Coupes de l'Isère quant à elles, se dérouleront sur 3 sites :

Jarrie Champ : les Vendredis 09 et 16 juin : (foot entreprise)

Estrablin : Dimanche 11 juin : Finales seniors

St Marcellin : Samedi 24 juin : Finales jeunes

Tout en souhaitant une parfaite réussite le district tient à remercier les clubs de leur accueil pour ces événements

Tout en Adressant nos félicitations aux clubs terminant premiers de leur championnat, ainsi qu'à ceux qui accèdent à l'échelon supérieur, Penchons-nous un instant sur les résultats des équipes ISEROISES évoluant dans les différents championnats NATIONAUX et REGIONAUX

Tous ces classements seront définitifs après validation par la FFF et la LRAF désormais ligue Auvergne /Rhône Alpes

### CHAMPIONNATS NATIONAUX

#### CHAMPIONNAT DE FRANCE- CFA

GF 38 : c'est fait notre locomotive évoluera la saison prochaine à l'échelon supérieur : le championnat National 1 un grand Bravo à tous le club pour cette réussite et le travail fourni

#### CHAMPIONNAT DE FRANCE- CFA 2

BOURGOIN JALLIEU : Termine cinquième se Maintient



N° 345 JEUDI 8 JUIN 2017

PV SPECIAL AG ETE 2017

et évoluera la saison prochaine en National 2

## **CHAMPIONNAT DE FRANCE FEMININ – D2**

GRENOBLE FOOT 38 : termine 3e et se Maintient

## **Challenge National U19 Féminin :**

GRENOBLE FOOT 38 : Termine second de la poule

NIVOLAS VERMELLE : Termine 4 sur 6 de la seconde Phase

## **CHAMPIONNAT DE FRANCE FUTSAL D1**

FUTSAL PICASSO : Termine 9e et se Maintient

## **CHAMPIONNAT DE FRANCE FUTSAL D2**

Pont de Claix : Termine 9e et rejoindra le niveau Inferieur

## **CHAMPIONNAT REGIONAL**

19 Équipes « seniors » représentaient le District

**HONNEUR :** Future appellation : Régionale 1

Echirolles : en Terminant à la cinquième place : Assure son Maintien et évoluera la saison prochaine en R 1

Tour St clair : En terminant à la dernière place évoluera la saison prochaine en R 2

**HONNEUR REGIONAL :** Future appellation : Régionale 2

POULE A :

Seyssinet : En Terminant à la septième place : Assure son Maintien en R 2

Vallée de la Gresse : En terminant à la dixième place : Assure son Maintien en R 2

POULE B :

GF 38 2 : En terminant à la première place évoluera la saison prochaine en R 1

Charvieu Chavagneux : Termine à la dixième place avenir incertain pour celui-ci à suivre ...

St Marcellin : En terminant à la onzième place évoluera la saison prochaine en R 3

POULE C :

Mos 3 Rivières : En terminant à la neuvième place Assure son Maintien en R 2

Gières : En terminant à la onzième place évoluera la saison prochaine en R 3

**PROMOTION HONNEUR REGIONAL :** Future appellation : Régionale 3

POULE A :

Olympique Nord Dauphine : En terminant à la troisième place : Assure son Maintien en R 3

Tour st Clair 2 : En terminant à la sixième place : Assure son Maintien en R 3

Charvieu chavagneu 2 : En terminant à la onzième place rejoindra la saison prochaine le district

POULE B :

Cote st André : En terminant à la première place accède à la division supérieure évoluera la saison prochaine en R 2

Sassenage : En terminant à la onzième place : rejoindra la saison prochaine le district

POULE C :

Bourgoin 2 : En terminant à la quatrième place : Assure son Maintien en R 3

Echirolles 2 : En terminant à la sixième place : Assure son Maintien en R 3

Manival : En terminant à la septième place : Assure son Maintien en R 3

POULE E :

Vallée du Guiers : En terminant à la seconde place : Assure son Maintien en R 3 et évoluera peut être en R2 à suivre



....

POULE F :

Rachais : En terminant à la huitième place : Assure son Maintien en R 3

Une saison difficile pour certains clubs qui retrouveront l'excellence district la saison prochaine

### **FEMININES**

#### **CHAMPIONNAT REGIONAL LRAF**

6 équipes Iséroises représentaient le District,

##### **HONNEUR LIGUE :**

NIVOLAS VERMELLE 2 : Termine à la cinquième place et assure son maintien

GRENOBLE FOOT 38 2: Termine à la huitième place et assure son maintien

ESTRABLIN : Termine douzième et évoluera la saison prochaine en honneur Régional.

##### **HONNEUR REGIONNAL :**

Ruy Montceau : Après une saison difficile rejoindra le District la Saison prochaine

#### **U 18 FEMININ LIGUE**

Grenoble foot 38 2 : Termine à la quatrième place

NIVOLAS VERMELLE 2: Termine à la huitième place

#### **CHAMPIONNAT REGIONAL LRAF JEUNES U19-U17-U15**

##### **CATEGORIE U19 :**

4 équipes Iséroises représentaient le District,

##### **Ligue HONNEUR :**

Grenoble Foot F 38 : Termine à la quatrième place et assure son Maintien

Bourgoin : Termine à la onzième place et évoluera la saison prochaine au niveau inférieur

##### **PROMOTION - POULE A :**

Grenoble Foot 38 2 : Termine à la quatrième place et assure son Maintien

Eybens : Termine à la septième place et assure son Maintien

##### **CATEGORIE U17:**

10 équipes Iséroises représentaient le District,

##### **HONNEUR :**

Bourgoin : Termine à la quatrième place et assure son Maintien

Grenoble Foot 38: 6e Termine à la sixième place et assure son Maintien

##### **PROMOTION – POULE A :**

Grenoble Foot 38 2 : Termine à la quatrième place et assure son Maintien

Murette : Termine à la onzième place et évoluera la saison prochaine au niveau inférieur

##### **PROMOTION - POULE B :**

Eybens : Termine à la septième place et assure son Maintien

Vallée du Guiers : Termine à la onzième place et évoluera la saison prochaine au niveau inférieur



N° 345 JEUDI 8 JUIN 2017

PV SPECIAL AG ETE 2017

Manival : Termine à la douzième place et évoluera la saison prochaine au niveau inférieur

#### PROMOTION - POULE C :

Cote st André : Termine à la sixième place et assure son Maintien

Echirrolles : Termine à la septième place et assure son Maintien

Seyssinet : Termine à la douzième place et évoluera la saison prochaine au niveau inférieur

Si la saison dernière les U 17 avaient tous réalisé l'objectif de maintien il n'en est pas de même cette saison

#### CATEGORIE U15 :

11 équipes Iséroises représentaient le District,

#### ELITE :

GF 38 : Termine à la onzième place et évoluera la saison prochaine au niveau inférieur

#### HONNEUR :

Bourgoin : Termine à la seconde place et assure son Maintien

Murette : Termine à la douzième place et évoluera la saison prochaine au niveau inférieur

#### PROMOTION – POULE A :

Cote st André : Termine à la cinquième place et assure son Maintien

Bourgoin : Termine à la neuvième place et assure son Maintien

Seyssins : Termine à la onzième place et évoluera la saison prochaine au niveau inférieur

#### PROMOTION - POULE B :

Eybens : Termine à la première place et évoluera la saison prochaine en Honneur

Grenoble Foot 38 2 : Termine à la seconde place et assure son Maintien

Charvieu chavagneux : Termine à la septième place et assure son Maintien

#### PROMOTION - POULE C :

Manival : Termine à la seconde place et assure son Maintien

Echirrolles : Termine à la quatrième place et assure son Maintien

Seyssinet : Termine à la onzième place et évoluera la saison prochaine au niveau inférieur

#### FUTSAL

##### Honneur :

Martinerois Futsal : Termine dixième

Vie et Partage : Termine Onzième

##### Honneur régional Poule A

JOGA : Termine 2e

Pont de Claix Futsal 2 : Termine 4e

Echirrolles Picasso 2 : Termine 5e

Pays Voironnais Futsal : Termine 8e

## INFORMATION PLANNING

Depuis cette saison, outre les Féminines, les U 13, le foot entreprise et le futsal toutes les catégories utilisent la FMI. (Un grand merci à Marc Mallet et son équipe pour les formations réalisées)

Pour fonctionner celle-ci nécessite que le site soit renseigné des lieux et horaires

Pour cela vous avez la possibilité via Foot club de renseigner, de solliciter les clubs pour vos rencontres

Nous vous sollicitons également pour obtenir un cliché réel de vos rencontres à J - 13

Je tiens à remercier Annie Brault avec qui nous sommes chaque lundi sur la mise à jour de vos rencontres, bien sur quelques "Couac" peuvent se produire, mais nous mettons tout en œuvre pour répondre à vos besoins.

Comprenez bien que nous ne pouvons valider un horaire que s'il nous parvient dans un délai convenable, correspond à la plage horaire de la catégorie ceci afin de permettre au club adverse de s'organiser.

Nous sommes conscients des difficultés pour certains clubs vis-à-vis de leurs installations et impératifs mais avec la communication tout est faisable.

Aucun passe-droit et tous à la même enseigne c'est notre engagement bien entendu un planning dans les délais nous permet en cas de problème de nous rapprocher des clubs concernés

Un gros merci aux bénévoles de vos clubs pour le travail fourni car la progression est mesurable le nombre de planning transmis hors délais est en diminution constante

Pour rappel chaque planning est pris en compte jusqu'au lundi 23h59 pour une journée à J - 13 bien sûr nous traitons également les modifications de dernières minutes sachez que chaque horaire hors créneaux fait désormais l'objet d'un mail aux clubs concernés avant validation.

Pensez à mettre en copie de tout courrier planning le Secrétaire Général.

## CONCLUSION

Le District de l'Isère renouvelle ses condoléances à toute la famille du football isérois touchée cette saison par la disparition d'un être cher qu'il soit serviteur ou non de notre football.

### Le District tient à :

Féliciter à nouveau celles et ceux qui ont fait l'objet d'une marque de reconnaissance (médailles FFF – LIGUE – DISTRICT – JEUNESSE ET SPORTS ou autres)

Remercier encore toutes les Municipalités et les clubs qui nous ont reçus tout au long de la saison et qui ont très spontanément mis leurs installations à notre disposition.

Saluer l'engagement des clubs lors des réunions de mise en place des feuilles de matchs informatisées,

Un Grand MERCI également à tout le staff technique, à tous les membres de Commissions, et au Comité Directeur.

Sans oublier nos fidèles partenaires qui par leur présence et surtout leurs aides financières nous permettent des dotations plus importantes pour toutes nos manifestations et ce très souvent dans l'anonymat le plus complet.

Bref un grand merci à tous les bénévoles du Football isérois quelles que soient leurs étiquettes en les assurant que le district reste avant tous au service des clubs, qu'il se veut prêt d'eux.

Pour ma part je tiens à remercier particulièrement notre équipe féminines du Pôle Administratif : Marie-Jeanne, Maria, Nathalie et à son Coach Elisabeth, pour me supporter régulièrement et pour le travail qu'elles fournissent toute la saison, travail rendu difficile cette saison du fait de la maladie de Nathalie, mais aussi pour la patience dont elles font preuve envers certaines personnes et certaines remarques plus que désobligeantes de responsables de clubs.

Alors nous comptons sur vous pour nous rejoindre au sein d'une commission, nous soumettre des idées, participer à nos réflexions etc. Ce n'est que tous ensemble que nous pourrons faire avancer notre football

Le football est avant tout un jeu : le respect, le fairplay sont des valeurs qui doivent être constamment à l'esprit de chacun, vous en êtes conscient je le sais mais le plus dur et de faire passer le message et ça, je le sais n'est pas chose facile

Certains parents, certains spectateurs donnent une image qui nuit à notre sport et c'est bien dommage mais le monde est ainsi fait : l'important est d'essayer et de persévérer.

Le sport en général permet l'épanouissement, les échanges, le mélange des âges, des origines, le plaisir du jeu.

### **Prouvons-le grâce à notre passion : le football**

A vous tous, Présidents de Clubs, Dirigeants d'équipes, joueurs, arbitres, techniciens, futurs membres de Commissions, je vous souhaite de très bonnes Vacances.

De quoi la prochaine 2017/2018 sera faite ? Réponse dès la reprise, mais je sais que pour certains d'entre vous elle a déjà commencé.

Très Sportivement  
Thierry Truwant  
Secrétaire Général



N° 345

JEUDI 8 JUIN 2017

PV SPECIAL AG ETE 2017

# RAPPORTS ANNUELS DES COMMISSIONS DU DISTRICT DE L'ISÈRE



## RAPPORT COMMISSION SPORTIVE 2016/2017

La saison sportive 2016/2017 se termine et voici un rapport exhaustif de l'activité de la commission sportive. Pour 2016/2017, la régularité de l'activité sportive a pu globalement être maintenue du fait des conditions météorologiques plutôt clémentes pour la pratique du football. Seuls les différents ponts, du mois de mai et juin, auront quelque peu perturbé la tenue des rencontres en cette fin de saison. Une grande réflexion ayant été menée pour les calendriers 2017/2018 avec la participation du comité directeur.

### Situation des licenciés :

Stagnation pour cette saison encore, mais par contre une perte dans certaines catégories compensée par la hausse de licenciées féminines.

L'organisation de la commission a conservé cette saison le même schéma avec des responsables de catégorie gérant leur championnat et leur coupe.

Voici un tour d'horizon catégorie par catégorie :

### U11 :

Gérée cette saison par Claude Maugiron qui fait son retour parmi nous.

Les clubs organisateurs de plateaux le font de façon relativement efficace. Le système est bien en place ; dommage que certains clubs ne préviennent pas les clubs hôtes lorsqu'ils ne se déplacent pas.

### U13 :

Responsable Daniel Guillard en poste depuis plusieurs saisons, qui connaît parfaitement les rouages de la catégorie. La formule de championnat est bien rodée et donne satisfaction. Par contre, il est à noter malheureusement quelques comportements anormaux sur les bords de terrain venant principalement des parents.

Le challenge Festival décliné en 3 épreuves gérées par le système échiquier foot s'est mis en place avec pour le challenge National, un tour disputé en futsal. Nous profitons de ce rapport sur cette catégorie pour rappeler l'épreuve de défi jonglage qui est indispensable pour les 3 challenges Festival et les championnats excellence et promotion d'excellence. De plus, il est rappelé aux clubs que l'imprimé relatif à cette épreuve de défi jonglage ne doit pas être un brouillon, mais un document correctement documenté

### Catégorie U15:

Responsable Dan Marchal qui fait preuve d'une grande disponibilité pour mener à bien cette mission.

La structure du championnat à 11 est bien connue et rodée, ce qui permet une bonne régularité dans cette compétition. Le complément qu'est le championnat à 8 permet la pratique à un plus grand nombre de joueurs, lorsque certains clubs rencontrent des problèmes d'effectifs pour aligner une ou deux équipes à 11 en général. Les incertitudes d'effectifs de début de saison, par contre, obligent la commission à programmer un départ plus tardif de cette compétition. Il est de plus difficile à organiser en poules très géographiques.

### Catégorie U17 :

Catégorie suivie par Bernard Buosi inaltérable à son poste.

Les championnats sont aussi bien rodés et la coupe attractive par le nombre important d'équipes engagées. Malgré quelques forfaits, les championnats n'ont pas trop souffert du manque d'équipes en fin de saison.

### Catégorie U19:

Sous la responsabilité de Bernard Buosi, toujours lui, qui cumule une deuxième catégorie.

Les effectifs sont toujours relativement faibles dans cette catégorie d'âge et assez variables pour les clubs en fonction des saisons.

### Seniors :

Sous la responsabilité de Laurent Mazzoleni et Franck Agaci.

Cette saison se terminera la réforme pour la pyramide des championnats votée en fin de saison 2015/2016.

Concernant les coupes, la commission regrette que de saison en saison, certains clubs décident de ne plus participer à cette épreuve ; ce qui est dommageable pour l'équilibre de ces coupes.

Sur cette fin de saison, malheureusement 2 équipes de notre district évoluant en PHR, devraient revenir en Excellence. 3 équipes de notre district faisant le chemin inverse. Avec la belle saison du GF38 qui accède au national, et la très belle saison du FC Bourgoin Jallieu en CFA2, la saison se termine de façon beaucoup plus positive que le précédent exercice.

### Foot en semaine à 8 :

Placée sous la responsabilité de Mohamed Hesni, pour la première saison.

L'essoufflement de cette compétition se confirme encore avec une diminution du nombre d'équipes.

### Vétérans:

Également géré par Mohamed Hesni.

Les efforts des clubs qui licencient de mieux en mieux les joueurs de cette catégorie sont toujours perceptibles. Le nombre d'équipes est stable ces dernières saisons.

Le côté réglementaire de la commission est du ressort de Laurent Mazzoleni

Comme les saisons précédentes, l'élaboration du PV et le secrétariat de la commission ont été réalisés par Jean Chambard, travail obscur mais indispensable au bon fonctionnement de la commission.

Il est bon de rappeler dans ce rapport que la commission travaille dans le même bureau que la commission féminine. Cette proximité permet de ne pas dissocier le foot féminin du foot masculin, et de profiter d'un partage d'expérience entre les commissions.

Notre commission effectue également un vrai travail de proximité avec la commission des règlements lors de tout litige, et la collaboration est toujours parfaite ; félicitations à la commission, dirigée par Jean Marc Boulord, pour cette qualité de travail.

Nous tenons aussi à signaler la qualité des rapports de la commission sportive avec la commission de délégation présidée par Fabien Ciceron qui apporte son écoute attentive à nos remarques.

La commission sportive est aussi en étroite collaboration avec la commission des arbitres, son président André Serve et son conseiller technique Nicolas Brotons. Nous tenons à féliciter les deux désignateurs, Albert Brouty et Eric Fiard pour le gros travail fourni pour les désignations des arbitres puisque cette saison, le nombre de rencontres arbitrées est de plus en plus important.

Enfin, tous nos remerciements à Gérard Bouat, pour sa disponibilité et son efficacité en tant que vice-président responsable du pôle compétition.

Franck Agaci et Laurent Mazzoleni  
Co-Présidents de la Commission sportive



## RAPPORT D'ACTIVITE COMMISSION REGLEMENTS

C'est avec un réel plaisir que j'ai accepté de prendre la succession de Michel Vachetta à la présidence de la Commission des Règlements. Je n'imaginai pas l'ampleur de la tâche qui m'attendait. Certes la mise en route a été laborieuse tant les demandes sont nombreuses et variées et les connaissances requises, importantes. C'est aussi ce qui fait le charme de cette commission. Heureusement j'ai (nous avons) bénéficié du soutien et de l'aide de mon prédécesseur.

Dans la continuité des années précédentes, la C.R. s'est efforcée de prendre les décisions en gardant toujours la même ligne de conduite, dans le respect des règlements et dans la plus grande neutralité.

Au cours de cette saison, nous avons traité (chiffres arrêtés au 01/06/2017, 242 dossiers -20%).

La ventilation se faisant comme suit :

art. 8 : dossiers ouverts à la demande du bureau :

joueurs non qualifiés 84

art. 22 : joueurs brûlés 62

art.8 : dossiers ouverts à la demande du bureau :

joueurs non licenciés 48

forfait 23

réserves pour joueur ne présentant pas de licence 15

évocations pour joueur suspendu 11

matches arrêtés (intempéries ou faits disciplinaires ou ..... ) 11

absences feuille de match 7

matches non joués 5

horaires modifiés 4

réserves pour faute technique 4

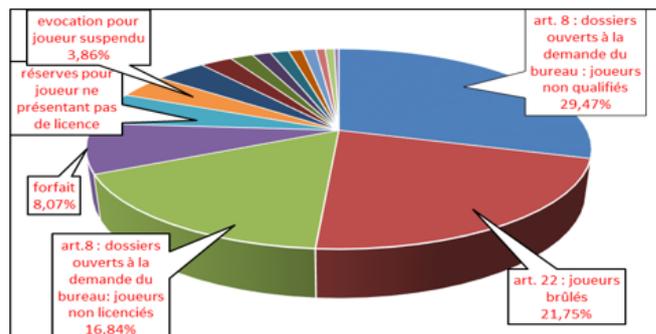
réserves irrecevables 3

réserves pour nombre de joueurs mutés 3

fraudes sur identité 2

terrains suspendus 2

réserve pour joueur présentant double licence 1



Quelques compléments :

Sur 62 réserves déposées pour l'article 22 (équipe réserve, joueur brûlé), 9 ont connu une réponse favorable (14%).

Sur 11 demandes d'évocation pour joueur suspendu, 8 ont eu une réponse favorable (72%).

La Commission des Règlements tient vivement à sensibiliser les clubs dès maintenant, pour être particulièrement vigilants lors de leurs demandes de licences :

Contrôler :

si les demandes sont conformes,  
s'il ne manque aucun document,

Vérifier ensuite régulièrement si les licences sont enregistrées à la Ligue Auvergne-Rhône Alpes.



D'autre part, comme voté à l'A.G. d'hiver de VOIRON, la recherche des joueurs non qualifiés sera maintenue dès la rentrée de septembre 2017.

La présence de la F.M.I. devrait voir la disparition totale des joueurs non licenciés.

La C.R. tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2017 –2018, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la L.A.U.R.A.F. de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle «.....lrafoot.org». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Un grand merci à mes collaborateurs pour leur assiduité tous les mardis (voire plus) et le sérieux du travail effectué.

Merci aux nombreux clubs qui m'ont sollicité, pour les excellentes et positives relations entretenues durant l'année.

Un grand merci également à Michel Vachetta pour son soutien et son aide.

La Commission des Règlements vous souhaite de passer d'agréables vacances et vous donne rendez-vous au mois de septembre pour la saison 2017 –2018.

Jean Marc BOULORD  
Président Commission Règlements

## RAPPORT COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Lors de cette saison 2016-2017 la commission a géré, comme lors des saisons précédentes, le bonus/malus, la récidive clubs, le suivi de la présence des délégués clubs et de l'encadrement lors de toutes les rencontres ainsi que la présence d'arbitres officiels en 2ème division seniors et le décompte des bonifications pour les matchs sans sanction. Travail fastidieux qui a été effectué avec beaucoup de rigueur avec mes collègues de la commission, Jean-Paul, Ali, Marc et Hervé

Le bonus/malus a été tenu régulièrement à jour. Un constat, le même que les années précédentes : les clubs suivent assidument le bonus malus des autres équipes de leur poule et nous font remonter d'éventuelles erreurs mais oublient de nous faire la même information lorsqu'ils sont concernés. Est ce là, l'esprit sportif ?

Un constat concernant les bonifications mises en place, elles ont indéniablement un effet non négligeable puisque certaines équipes abonnées aux cartons chaque week-end n'ont sur les dernières journées plus été sanctionnées. M.Montmayer a continué à gérer la récidive clubs. C'est un travail de suivi permanent quant aux formations effectuées par les clubs concernés mais aussi un travail de relance de ceux qui oublient qu'ils sont soumis à l'article 62.2.3

3 réunions de concertation ont eu lieu, elles concernaient des matchs match seniors.

L'observatoire des comportements que nous alimentons régulièrement en fonction des dossiers disciplinaires nous a permis de tirer la sonnette d'alarme dans quelques cas, alertes qui se sont révélées bénéfiques.

La finalisation des divers challenges de récompenses (fairplay, sportivité par équipes et challenge Claude Montpied

U15-U17- U18F) est en attente des derniers éléments liés à la discipline des derniers matchs de championnat. Les dates de remises seront fixées ultérieurement.

La commission a accueilli cette saison Nathan PICOT service civique, afin de valoriser et présenter aux clubs le programme éducatif fédéral. Mission délicate car de courte durée, quelques interventions dans des clubs, interventions qui ont été appréciées.

Six nouveaux clubs ont adhéré cette saison au programme et nous restons à la disposition de ceux qui souhaitent avoir de plus amples informations sur ce dispositif qui met à disposition des outils intéressants pour les clubs. Le seul regret : de nombreux clubs qui font des actions dans le cadre du programme éducatif fédéral ne nous font pas remonter les « fiches actions » correspondantes. Pour les clubs labélisés ou en cours de labellisation cette absence de retour pourrait avoir des conséquences sur l'attribution du label ou de son niveau.

La feuille de match informatisée nous a aussi occupés pour la mise en place des formations auprès des clubs, l'accompagnement de matchs et aussi le suivi de fin de semaine afin de pallier aux différents problèmes rencontrés par certains.

Toutes les équipes masculines seniors libres et jeunes évoluant dans les championnats à 11 utilisent désormais la tablette, à la rentrée 2017/2018 les équipes féminines seront formées à l'utilisation de cet outil

A mes 4 collègues de la commission dont la disponibilité et l'investissement ont permis son bon fonctionnement, tous mes remerciements. Bonnes vacances à toutes et tous.

Marc Mallet  
Président Commission Ethique

ethique



## RAPPORT COMMISSION DELEGATION

La Commission compte 20 Délégués : « 16 en District, 3 en Régional, 1 en Fédéral »

- La Commission a intégré cette saison 4 nouveaux délégués stagiaires :
  - COTTIER Raphaël
  - GUEDOUAR Ridha
  - HUGOT Daniel
  - REMLI Amar
- La Commission a également enregistré la démission d'un de ses membres :
  - BENZEGHIBA Tofik
- La Commission a effectué 392 délégations (Soit environ 20 % de plus que la saison dernière), qui sont réparties comme suit :

Excellence	Promotion Excellence	1 <sup>ère</sup> Division	2 <sup>ème</sup> Division	3 <sup>ème</sup> Division	4 <sup>ème</sup> Division
42	41	49	28	17	2

U19	U17	U15	U13	Coupe Isère Sénior	Coupe Isère Réserve
47	47	15	2	19	10

Challenge A. Dominguez	Challenge L. Gros Balthazar	Coupes Jeunes	Féminine	Futsal	Total Désignations 2016-2017
8	6	44	9	6	392

Les délégations sont des demandes des clubs ou des demandes de diverses commissions (Ethique, Discipline, Sportive, Féminine et Futsal)

La commission de délégation remercie les commissions Ethique, Discipline, Sportive et la CDA pour le travail effectué en commun permettant ainsi d'encadrer les matchs au mieux.

### **La Commission renouvelle aux Clubs :**

De ne pas oublier d'avertir les officiels pour les horaires et les terrains des matchs afin d'éviter tout problème les jours de match.

De continuer de respecter les délais de demande de délégué : A savoir 15 jours à l'avance pour les matchs de championnat et dans les 5 jours après le tirage pour les coupes

La Commission souhaite remercier très sincèrement tous les délégués pour leur investissement et leur sérieux durant toute la saison 2016-2017, avec une mention spéciale à ceux qui ont accepté de faire deux voire trois délégations par week end afin de permettre le bon déroulement des rencontres. Comptant sur le même investissement de tous la saison prochaine.

La Commission est à la recherche de nouveaux candidats pour la saison 2017-2018, si vous êtes motivé pour exercer ce rôle, que vous n'avez plus de club et que vous avez un minimum de connaissance des lois du jeu et de l'informatique, n'hésitez pas à envoyer votre candidature à la commission.

La commission de délégation souhaite à tous « Présidents(es), Bénévoles, Joueurs(es), Arbitres, Educateurs(rices), une Très Bonne fin de saison, de bonnes vacances et à la Saison Prochaine

Fabien Ciceron  
Président Commission de Délégation

## COMPTE RENDU COMMISSION MEDICALE

Comme les années précédentes, la commission médicale a assuré le suivi à mi saison des élèves des classes à horaire aménagé dans les différents établissements scolaires concernés, dans l'ensemble du District.

Les autres tâches ont consisté dans la réalisation des visites de double sur-classement.

Et également le contrôle de la bonne réalisation des visites médicales des arbitres.

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances d'été, afin de revenir en très grande forme au début de la saison prochaine.

Christian Scellier  
Président commission Médicale



# L 'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR



N° 345 JEUDI 8 JUIN 2017

PV SPECIAL AG ETE 2017



## RAPPORT COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE FOOTBALL D'ENTREPRISE

Composition de la Commission Foot Entreprise  
Membres : Xavier ROCHETTE, Farid EL MASSOUDI et Patrick MONIER.

### Engagements

11 clubs, 20 équipes, 372 licenciés (340 joueurs, 1 éducateur fédéral et 31 dirigeants), ont participé aux diverses compétitions organisées par la Commission Foot Entreprise : 10 équipes à 11 (arrivée de CD Varcès et ASPTT 4 SFI, départ des Anciens de l'ACREE pour le foot entreprise à 8) et 10 équipes à 8 (arrivée de Les Anciens de l'ACREE et Communaux SMH 2, arrêt de ASIG 38, ASPTT 4 Jean Perrot, ASPTT 5 LBP et CROUS Grenoble). Le championnat à 8 a dû être replanifié (poule de 6 équipes) à la suite des engagements non confirmés ou non validés de Energie Sports 2 et Planet Phone 38, et au forfait de Communaux SMH.

### Compétitions

Championnat, Poule Excellence à 11 : à ce jour, le championnat n'est pas encore terminé, il reste 1 journée (12/06/2017) et quelques matches en retard. Le titre de champion 2017 est très disputé entre AIR LIQUIDE et CEA 2 GRENOBLE. Pour raisons administratives, l'équipe de Belledonne a été mise hors compétition par la Ligue Rhône-Alpes de Football.

Championnat, Poule Excellence à 8 : à ce jour, le championnat n'est pas encore terminé. Sous réserve d'homologations des résultats, LES METROPOLITAINS 1 remportent le championnat devant LES ANCIENS DE L'ACREE.

Coupes de l'Isère, Finales : vendredi 09 juin 2017 et vendredi 16 juin 2017 à Champ-sur-Drac.

Coupe de l'Isère à 8 : CEA 3 Grenoble vs Métropolitains 1 (09/06/2017, 19h15).

Coupe repêchage à 8 : Les Anciens de l'ACREE vs Métropolitains 2 (09/06/2017, 19h15).

Coupe de l'Isère à 11 : Air Liquide vs CD Varcès (09/06/2017, 20h45).

Coupe René Laffond (repêchage à 11) : ASPTT 3 Sifac vs ASPTT 4 SFI (16/06/2017, 20h45).

Coupe Futsal-Entreprise : CEA 2 Grenoble – Belledonne : 5 - 7 (1 - 5).

### Autres informations

Arbitrage : désignation d'un arbitre officiel pour les

matches à 11, toutes les équipes et la Commission Foot Entreprise remercient la Commission des Arbitres. A mi-saison, en accord avec la Commission des Arbitres, les arbitres désignés n'apparaissent plus dans les PV de la Commission Foot Entreprise mais sont mentionnés sur le site du District (décision prise lors de la réunion des présidents de Commissions).

Discipline : très bon comportement de l'ensemble des équipes, à ce jour aucun dossier transmis à la Commission de Discipline. La Commission Foot Entreprise félicite joueurs, éducateurs et dirigeants.

Règlement : incompréhension pour la gestion des reports de matches (délai de parution sur le PV, jour non conventionnel de date de report, et délai des demandes).

Trésorerie : problèmes entre quelques clubs et trésoreries du District ou de la Ligue qui pourraient être résolus avec un peu plus de vigilance (retrait de points pouvant entraîner une mise hors compétition).

Secrétariat : remerciements de la part de tous les clubs pour son accueil et sa disponibilité.

Coupe Futsal-Entreprise : 4<sup>e</sup> édition disputée dans un excellent esprit qui encourage les membres des commissions Futsal et Foot Entreprise à reconduire cette compétition avec un maximum de participants.

### Prochains rendez-vous

Mardi 20 (ou 27) juin 2017 : palmarès de la saison 2016-2017.

Vendredi 30 juin 2017 : Assemblée Générale d'été du District de l'Isère de Football. Présence de tous les clubs (président ou licencié avec pouvoir du président), obligatoire sous peine d'amende.

Mardi 12 septembre 2017 : réunion d'avant-saison des équipes engagées en Foot Entreprise. Pour assurer le bon déroulement de la prochaine saison, la Commission Foot Entreprise renouvelle son souhait de la présence de représentants des Commissions Règlements et Arbitres pour apporter leur expertise et leurs conseils à tous les clubs Foot Entreprise.

Sassenage, mardi 30 mai 2017

Le Président de la Commission, Patrick MONIER.

## RAPPORT COMMISSION FEMININES

4 réunions d'avant saison ont eu lieu, avec comme résultat différentes propositions : réforme des championnats à 11 et à 8 sur 1 phase, essayer de créer 1 championnat U18F à 11 ; remerciements aux clubs d' Artas Charantonnay , Vallée du Guiers , Fontaine , Ro- Claix pour leur accueil.

### CHAMPIONNAT A 11

1e phase : 17 équipes (dont 2 clubs de Savoie)  
2e phase : 18 équipes Izeaux passant de 8 à 11  
Progression 2016 /2017 de 12 nous passons à 16 équipes iséroises

A noter le retour dans le championnat Isère du club de Vallée Bleue

E G 2 F participe au championnat inter district (3 premiers montent en ligue)

Maintien de la dérogation pour 1 U16F et 2 U17F pour jouer en seniors

Cette année la 2e phase a subi le contre coup de différents problèmes : futsal, coupe de Savoie, retard du démarrage de la 2e phase, ce qui a engendré un nombre important de forfaits. Les matchs pendant les différents jours fériés sont à éviter. Le comité de direction à valider les nouvelles dispositions pour ce championnat sur une seule phase, ce qui permettra un meilleur équilibre du calendrier tout au long de la saison. De plus, il n'y aura pas d'inter districts la prochaine saison. Attention utilisation dès septembre de la F M I et veuillez prendre vos précautions sur l'établissement de vos licences (nouvelle formule dématérialisée)

### COUPE A 11 Monique Bert

14 équipes engagées dont 2 de Savoie, finale à Estrablin

### CHAMPIONNAT A 8

1e phase 28 équipes dont 1 de l'Ain (30 équipes en 2016)

2e phase 28 équipes

Izeaux passe de 8 à 11 , 2 Rochers participe à la 2e phase

1 poule Excellence à 8 clubs : champion Vezeronce Huert

Promotion A : champion : Sassenage

Promotion B : champion : Batie Montgascon

Promotion C : champion : ArtasCharantonnay

2 forfaits généraux

### COUPE à 8 Isère

25 équipes engagées

Finale : Vezeronce Huert – Domene

### COUPE A 8 AMITIE

Finale : Formafoot – Artas Charantonnay

### CHAMPIONNAT U18F

1 phase : 19 équipes 1 forfait général

2e phase : 20 équipes dont 1 club de Savoie

1 poule Excellence à 8 clubs

2 poules promotion (12 clubs) 1 forfait général

Poule A : champion : Claix

Poule B : champion : Nivolet

Le nombre d' équipes (20) par rapport à 2016 (22 équipes) est pratiquement stable malgré la création du championnat U15F

### CHAMPIONNAT U15F

Ce championnat créé cette année a connu un beau succès, il s'est déroulé en 2 phases « aller »

1 phase

14 équipes dont 1 de Savoie

2e phase en 2 niveaux

16 équipes

### COUPES U15 F et U18 F

Elles se sont disputées selon la formule « échiquier »

Le 3e tour a eu lieu à Voiron pendant la semaine du foot féminin, beau succès de cette journée. Une réception a permis de mettre en valeur les nombreuses bénévoles féminines qui œuvrent tout au long de la saison dans les clubs. Nicolas Brotons a sensibilisé les jeunes filles à l'arbitrage tant au niveau des terrains qu' en vidéo

Des plateaux U 13F ont complété cette journée

Finale U 18F : Estrablin – Artas Charantonnay

Finale U15F : Nivolas – Gf 38



Jacques ISSARTEL  
Président commission Féminines





## RAPPORT COMMISSION DISCIPLINE

Cette saison a été marquée par une activité importante de la commission puisque l'on dénombre l'ouverture de 505 dossiers (hors avertissements), dont 46 dossiers qui ont donné lieu à une confrontation ou une audition, parmi lesquels 9 dossiers en U17. Il convient bien évidemment de citer une affaire qui a fait la une de la presse pour un arbitre qui a été violemment agressé à la sortie du stade. Cette violence est inadmissible. Nous avons pris nos responsabilités et avons sanctionné lourdement l'équipe et les fautifs. Nous avons dû traiter également des bousculades sur arbitre. Les sanctions prises par la commission sont conformes au Règlement disciplinaire de la FFF et parfois aggravées en fonction des éléments recueillis lors de l'audition. Il faut que tous les acteurs du football se responsabilisent et soient conscients que de tels actes qui ne devraient pas se produire sur un terrain de football, sont sévèrement sanctionnés. Il est indispensable que les Présidents de clubs, les éducateurs et les dirigeants mettent en garde leurs joueurs sur les sanctions qu'ils encourent pour les violences sur les officiels.

Un record hélas battu cette saison concernant le nombre de suspensions de terrain fermes ou avec sursis (19) et le nombre d'éducateurs et dirigeants suspendus (66). Sans le comportement exemplaire des encadrants des équipes nous aurons beaucoup de difficultés à combattre les incivilités et lutter contre la violence.

La commission a également été saisie pour des dossiers de tricherie. Nous avons voulu montrer cette saison que ce manquement à l'éthique était insupportable et qu'il convenait de sanctionner avec sévérité les fautifs lorsque les faits étaient avérés. Pour un dossier, une équipe a été exclue du championnat. Pour d'autres dossiers, de lourdes sanctions individuelles ont été prises à l'encontre des tricheurs. Il est nécessaire d'éradiquer ce type de comportement et c'est en toute connaissance de cause que ceux qui se risquent à de tels agissements seront sanctionnés.

Voici quelques chiffres supplémentaires pour information

- 1 exclusion de toutes compétitions pour 2 saisons pour violence sur arbitre
- 1 mise hors compétition pour tricherie
- 19 dossiers ayant donné lieu à des suspensions supérieures à 3 mois dont 1 joueur suspendu 20 ans et 1 joueur suspendu 10 ans

Nous travaillons avec rigueur et consciencieusement, sans aucun parti pris et sous aucune influence. Il faut que les clubs de notre District soient bien conscients qu'en matière disciplinaire, ils sont tous sur le même pied d'égalité. Les sanctions prises cette saison le démontrent parfaitement. Les arbitres seront soutenus par la commission si les rapports sont clairs, s'ils sont crédibles et s'ils font preuve d'honnêteté et d'impartialité.

Lors de l'Assemblée Fédérale du 17 mars 2017 un nouveau Règlement Disciplinaire et un nouveau Barème Disciplinaire ont été votés. Ces nouveaux textes serviront donc de référence à la commission à partir de la prochaine saison. La FFF a convié les commissions concernées à une réunion d'information à PARIS le 16 juin à laquelle je participerai.

Je remercie tous les membres de la commission pour leur implication, les instructeurs pour leur disponibilité et le personnel administratif pour son aide bien précieuse.

Au nom de la commission, je vous souhaite de bonnes vacances.

Jean-Louis SOZET  
Président commission Discipline

## RAPPORT DE LA COMMISSION D'APPEL

La commission a été fortement remaniée après les élections de juin 2016.  
Elle est composée de quatre élus du comité directeur et de six personnes non élues.  
A ce jour 60 dossiers ont été traités par la commission contre 40 la saison passée, la ventilation étant la suivante :

**Appel réglementaire** : 31 Dossiers dont :

Trésorerie : 2 Dossiers

Récidive club : 1

Faute technique : 1 Dossier

Sportive : 1 Dossier

Règlements : 26 Dossiers

**Appel disciplinaire** : 29 Dossiers

La saison n'est pas terminée pour la commission, merci aux membres de la commission pour leur disponibilité tous les mardis et les débats lors des délibérations après les auditions.

Michel VACHETTA  
Président de la commission d'Appel



## Compte rendu annuel d'activités Commission Technique

La Commission Technique du District de l'Isère a mis en œuvre durant cette saison sportive 2016-2017, les thématiques de la Fédération Française de Football - secteur Technique (DTN) du plan d'action de la politique technique nationale - sur le territoire Isérois, sous la responsabilité du Cadre Technique FFF - Thomas BARTOLINI – les éducateurs de l'Equipe Technique Départementale, Jérémy HUGONNARD-ROCHE - Conseiller Départemental Foot Animation (CDFA), et David CAZANOVE – Educateur Sportif Fédéral, avec l'appui des éducateurs de la Commission Technique, constituée de 17 membres, tous diplômés d'Etat, et de la Commission Technique élargie (éducateurs de clubs diplômés sur les secteurs géographiques du département), à l'image du fonctionnement des deux saisons précédentes sur les 3 axes définis par la DTN (Formation, Parcours d'Excellence Sportive, Développement des pratiques). A noter cette saison, la participation programmée sur certaines sessions de formations sur différents secteurs du département, de Grégory BARDARO – éducateur missionné District – en tant que responsable (sous la tutelle du Conseiller Technique Fédéral),

### FORMATIONS DE CADRES

Examen Certification CFF2, le 9/11/16 à Coublevie – 30 inscrits (x18 absents) = 12 participants + 1 stagiaire certifié CFF3

Examen Certifié CFF4, le 17/11/16 à Sassenage – 24 inscrits (x16 absents) = 8 participants

CFF4 module Projet Associatif du 1 au 2/12/16 à Sassenage – 32 participants

CFF4 module Projet Sportif/Educatif du 19 au 20/01/17 à Sassenage – 31 participants

CFF3 modules U17/U19, Seniors du 20 au 23/02/17 à Sassenage – 30 participants

Tutorats des éducateurs (trices) en formation BMF (x12) / BEF (x2)

Cette année, le District de l'Isère a intensifié son dispositif de formations à destination des Educateurs/Educatrices, pour permettre à ces derniers d'accéder aux formations sur différents secteurs.

Cinq stages supplémentaires, sont venus s'ajouter à la programmation, sur différents secteurs, avec en moyenne une trentaine de stagiaires par session.

Sur l'ensemble des formations dispensées, un taux de présence aux certifications très satisfaisant, supérieur à 90%.

Sur les cinq stages, deux CFF1, deux CFF2 et un CFF3 ont été organisés.

- **CFF1** - (secteurs PONTCHARRA, et GRENOBLE)

Le CFF1 permet de donner les bases pour encadrer les jeunes de l'école de foot en toute sécurité.

Au cours des deux CFF1 proposés, nous avons

pû noter deux promotions dynamiques, avec



des stagiaires venus chercher de nouvelles compétences, notamment sur l'organisation et l'animation d'une séance, et sur la gestion d'un groupe d'enfants.

- **CFF2** - (Stages effectués à Artas et Sassenage)

Deux sessions du CFF2 ont été proposées.

Objectifs : développer des compétences afin d'animer et de conduire des séances en cohérence avec les catégories concernées (U13-U15), accompagner et diriger une équipe en compétition. Deux promotions où, en moyenne, plus de 60% avaient pour objectif d'aller au BMF.

- **CFF3** - (au District de l'Isère à Sassenage)



Le CFF3 a pour objectifs de permettre aux éducateurs d'identifier les phases de jeu et les règles d'actions en vue de fixer des objectifs d'entraînement adaptés aux catégories concernées. Il tend également vers une meilleure analyse de la pratique pour en faire émerger les difficultés.

L'entraînement des gardiens, la préparation athlétique, et l'analyse de plusieurs projets club ont été abordés de manière spécifique par les membres de la Commission Technique. Une plus value importante, souligné par les stagiaires au cours des différentes formations.

## **Le Football des Jeunes – Pré-formation / Formation**

### **Joueurs nés en 2002 :**

La sélection U15 de l'Isère a réalisé une très belle performance à la Coupe Interdistricts puisqu'elle remporte cette édition 2016. Pour des jeunes joueurs, ce sont des moments forts intéressants et plaisants à vivre dans une saison (voir dans une carrière). Une réception en leur honneur a eu lieu au siège du District afin de les féliciter pour tout l'investissement qu'ils ont mis que ce soit : dans leur club, au cours des séances d'entraînement ou des matchs de championnat avec leurs éducateurs respectifs ; pendant les différents rassemblements et stages de détection départementale puis toute la phase de préparation à la COUPE INTERDISTRICTS (CID) ; bien sûr pendant ce Tournoi pour réaliser cette remarquable prestation sportive (4 matchs joués et gagnés contre les sélections des districts de la Savoie, de la Loire, du Rhône/Lyon et de la Haute Savoie) ; mais surtout leur témoigner tous nos compliments pour l'ETAT D'ESPRIT général qui a favorisé le BIEN VIVRE ENSEMBLE. Un investissement de chacun pour un objectif commun atteint et une belle réussite finale. Un grand merci encore à tous les acteurs ayant participé à cette aboutissement : tous les joueurs de cette génération 2002 ayant participé au Parcours d'Excellence Sportive (PES) et aussi ceux qui ont vécu la préparation à la CID, mais qui n'ont pas été retenus au final dans la sélection ; les joueurs de la sélection et aussi leurs proches, qui les ont soutenus tout au long de cette aventure ; les éducateurs de la Commission Technique qui animent le suivi du PES des catégories U13 jusqu'aux U16/U17 en proposant différentes opérations de détection (en U14 c'est + de 300 joueurs vus sur les rassemblements) et en réalisant des observations de matchs de championnat jeunes les Week-end ; les éducateurs du staff de la Sélection : CYRIL D. et NABIL A., pour leurs conseils, leurs disponibilités et leur bonne humeur.

A la suite de ce rassemblement, et dans le cadre de la préparation aux Inter ligues, 8 joueurs sur les 16 joueurs de la Sélection ont été retenus pour participer au stage régional. Toutes nos félicitations aux joueurs isérois Jonathan B.W. (GF38) et Chris B.B. (FC BOURGOIN J.) qui ont participé aux Inter-Ligues U15 avec l'équipe de la sélection Rhône-Alpes.



## Joueurs nés en 2003 :

Les actions de détection font partie intégrantes du Parcours d'Excellence Sportive (PES) initié par la Direction Technique Nationale. Ce dispositif PES permet de détecter les joueurs à potentiel, et de les orienter, si désireux d'approfondir leur projet sportif pour un plus haut niveau, vers des structures mieux adaptées. Celles-ci leur permettront d'accéder à une pratique structurée et encadrée pour continuer à progresser au plan sportif, et de poursuivre aussi leur projet scolaire, en intégrant par exemple, l'un des pôles espoirs de la F.F.F., ou une section sportive « élite » d'un club professionnel, ou même une section sportive à vocations éducatives d'un club amateur du District. Les Ligues et les Districts sont donc les partenaires essentiels de cet accompagnement et l'accès au haut niveau se construit sur la mise en place d'un réseau de moyens autour et au bénéfice du ou des jeunes joueurs.

Ci-dessous le processus de détection U14 pour cette saison :

- 1er tour samedi 5/11/16 : brassage avec les 36 équipes des niveaux Promotion d'Excellence et Excellence du championnat District. 9 sites – 30 éducateurs – 29 clubs – 360 joueurs – 105 retenus (30%)
- 2ème tour mercredi 8/02/17 : 3 sites – 30 éducateurs – 140 joueurs – 65 retenus (45%) - Nombre de joueurs retenus par secteur géographique : Secteur Bièvre Valloire = 10 ; Secteur Basse Isère = 12 ; Secteur Voiron/St Marcellin = 13 ; Secteur Grenoble/Fontaine = 19 ; Secteur Pontcharra/La Mure = 11
- 3ème tour Mercredi 5/04/17 : Rentrée des joueurs de niveau Ligue ; si le club a 2 équipes en Ligue = 10 joueurs à proposer et si qu'1 seule équipe = 5 joueurs.
- 4ème tour Mercredi 7 juin : 69 joueurs convoqués pour participer à 1 plateau avec des rencontres entre 4 équipes. Lieu : SASSENAGE – 8 éducateurs – environ 30 joueurs retenus (40%) pour le stage de perfectionnement et sélection programmé sur la journée du lundi 3 juillet 2017 à SASSENAGE.

Les éducateurs ont pu observer de la qualité dans la maîtrise technique des meilleurs joueurs. Le jeu offensif développé au cours des matches à 11 contre 11, nous semble intéressant à retenir, notamment dans le jeu court au sol. Les joueurs nous ont aussi démontré beaucoup d'implications dans les contenus proposés (tests, jeux réduits, matches...) et nous paraissent pour la plupart à l'écoute des conseils apportés par l'encadrement.

Nous remercions les clubs organisateurs, et leur municipalité, pour la mise à disposition des installations sportives et pour l'excellent accueil des joueurs. Pour finir, merci encore à tous les éducateurs de la Commission Technique et ceux de la Commission Technique élargie qui ont participé à ces rassemblements.

## Le Futsal

Formation Module Découverte du 16/12/16 à Sassenage – 17 stagiaires. Délivrance d'une attestation de participation suite au 8h de formation du module découverte. L'inscription au module perfectionnement s'effectue après la participation au module découverte. Les spécialistes et non-spécialistes peuvent participer à la journée. Certains stagiaires sont spécialistes de l'activité et encadre régulièrement une équipe dans une compétition officielle, alors que les autres s'occupent d'une équipe de foot traditionnel et sont amenés au cours de la saison à s'entraîner en salle, voir à jouer une ou plusieurs compétitions spécifiques Futsal, notamment durant la période hivernale. Les objectifs de cette formation sont tout d'abord d'aider l'éducateur à encadrer des jeunes pour la pratique du Futsal dans les clubs, écoles, collèges, sur des terrains de proximité avec des jeunes joueurs et à développer cette activité dans ces différentes structures. Nous retiendrons avant tout sur cette journée, la très bonne ambiance dans le groupe, et l'état d'esprit impeccable de tous les stagiaires.

Intervention Formation BpJEPS Sports Collectifs le mardi 14 et jeudi 16/02/17 - 10 stagiaires de 19 à 35 ans. Durée 10h de formation théorique et de Mise en Situation Pratique avec les élèves des écoles élémentaires du Bourg et du Tartaix à Montbonnot St Martin. Nombre total d'élèves (garçons/filles) = 94 de 9 à 10 ans (CM1 et CM2).

**Interventions clubs Traditionnels et Futsal** : Public jeunes et Féminins. A la demande des clubs de Vie et Partage, l'Etoile Futsal de Fontaine, 2 Rochers Fc, As St Maurice l'Exil, séance d'entraînement d'une durée d'1h30 environ, pendant les vacances scolaires, et souvent au cours des stages sportifs proposés par les clubs.

**Détection U15/U18** : Nombre de participants = 30 joueurs - Le dimanche 15 janvier 2017 à Echirolles (gymnase Croix de Verrine). De plus en plus de jeunes participent à ce rassemblement. Nous remarquons au fil des saisons que le niveau de jeu progresse rapidement et que les pratiquants sont toujours aussi passionnés par l'activité. Le samedi 15 avril à l'Isle d'Abeau, 5 joueurs U18 du District (clubs représentés : Picasso, Racing Club Alpin, Futsal des Géants, Fc Echirolles, Vie et Partage) ont participé au rassemblement inter ligues U18 avec les sélections Rhône-Alpes et 2 joueurs U15 avec la sélection Rhône-Alpes pour l'inter ligues U15 (clubs représentés : Oc Eybens, Fc Echirolles).

**Les Finales Régionales** Jeunes et Seniors Féminines se sont déroulées cette année, du 4 au 5/03/17 à Seyssinet. A cette occasion, mise en place des observations de joueurs U15 et U17 par les équipes techniques départementale/régionale afin de compléter les détections réalisées et aboutir ainsi aux sélections U15/U18 représentant la Ligue Rhône-Alpes pour jouer les inters ligues Futsal.

**Fun Futsal U15 Excellence** : 12 équipes engagées ; le 07/01/17 à Moirans – 61 buts marqués Le 22/01/17 à l'Isle d'Abeau – 56 buts marqués ; le 28/01/17 à l'Isle d'Abeau (poule B) et le 04/02/17 au Touvet (poule A) – 70 buts marqués ; Nombre de participants = environ 132 pratiquant(e)s de 13 à 14 ans. Les clubs du Fc Echirolles et Fc Isle d'Abeau ont terminé 1ers de leur poule et ont participé à la phase finale de la Coupe départementale Futsal qui s'est déroulé le 12/02/17 à Echirolles (gymnase Jean Villar). Félicitation au club de 2 Rochers Fc, qui s'est donc qualifié pour la finale Régionale.

L'intérêt du futsal est multiple. Son règlement spécifique, ses conditions de pratique et son état d'esprit, en font une activité riche en de nombreux points, et elle mérite, à cet égard, une place plus importante dans la période de préformation du jeune footballeur. Le District de l'Isère de Football met en œuvre depuis la saison dernière, le principe de double pratique (Football et Futsal) avec une même licence FFF sur la catégorie U15. Les 12 équipes engagées dans le championnat traditionnel U15 EXCELLENCE ont donc été intégrés à cette organisation du « Fun Futsal », que les joueurs ont pu découvrir en pratiquant, en complémentarité de leur formation et du désir de jouer, tout en respectant la trêve hivernale. Nous adressons nos remerciements à tous les membres de la commission départementale Futsal pour tout le travail effectué, ainsi qu'aux arbitres présents pour leur collaboration.

**Plateaux Futsal clubs labellisés de U8 à U11** : les samedis 4 et 11 février 2017 à Grenoble (FC2A), Crolles (FC CROLLES BERNIN), Aoste (FC VALLEE DU GUIERS), et St Georges d'Espéranche (O. NORD DAUPHINE). Ces rassemblements s'inscrivent dans le cahier des charges des clubs ayant une Ecole de Foot labellisées par la F.F.F. et donnent l'occasion de partager et d'échanger avec d'autres clubs qu'ils ne rencontrent pas forcément habituellement. Effectif = 8 équipes par ½ journée et par site ; Nombre de jeunes participants U9 et U11 (mixte filles et garçons) = environ 520 jeunes.

**Festival U13 Futsal** : à l'occasion du 3ème Tour du Challenge Festival National, les 48 rencontres se disputent en Futsal les Weekends du 28 et 29 janvier et 4 et 5 février 2017.

Sont appliquées obligatoirement les règles futsal, lesquelles sont communiquées par mail à l'ensemble des clubs participants. Lieux des gymnases : Bernin, Isle d'Abeau, Domarin, Grenoble, Beauvoir de Marc, Seyssinet et Le Touvet. Nombre de participants = environ 1270 pratiquant(e)s de 11 à 12 ans.

## **Le Football Féminin**

**Participations à l'évaluation des sections Féminines des clubs pour l'attribution du Label Ecole Féminine et interventions dans les clubs avec un public jeunes/Seniors**

Les Ecoles Féminines labellisée = NIVOLAS VERMELLE (Argent), VALLEE DU GUIERS (Argent), GRENOBLE FOOT38 (ex GMC2F) (Argent), SUD ISERE (Bronze pas renouvelé pour cette saison 16/17), CROLLES BERNIN (nouvelle candidature), CHATON d'ESTRABLIN (nouvelle candidature)

**Journée d'Accueil Foot Féminin et Rassemblement régional - joueuses année Collège/Lycée - Samedi 1er octobre 2016 à Crolles – 120 pratiquantes**



N° 345 JEUDI 8 JUIN 2017

PV SPECIAL AG ETE 2017

## **Festival U13F finale départementale - Samedi 1er avril à Charvieu-Chavagneux.**

8 équipes inscrites : GF38, Nivolans, Creys Morestel, Vallée du Guiers, 2Rochers, Rachais/Crolles B., Echirolles Su-rioux, Lca Foot38

**Semaine du Football Féminin** : du 13 au 20 mai 2017. Contribution et aide des différentes commissions du District (fé- minine, sportive et coupe, des arbitres...) pour l'encadrement et l'animation de cette fête du Foot du Féminin en Isère.

**Organisation d'une journée promotionnelle départementale du Foot Féminin : plateau à 5 équipes U11F/U13F** et thématique à aborder : sensibilisation à l'arbitrage (mise en pratique et vidéo). Clubs présents : NIVOLAS V., 2 ROCHERS, VALLEE DU GUIERS, et rencontres à 8 du 3ème Tour de la Coupe Isère Féminine U15F (14 équipes) et U18F (14 équipes) sur 1 seul site, le samedi 20 mai 2017 à Coublevie. Nombre participantes joueuses, arbitres et diri- geantes présentes = environ 300 sur la journée. Des récompenses ont été remises par le District aux plus jeunes des joueuses et aux bénévoles féminines présentes. Présentation et témoignages de dirigeantes, éducatrices, joueuses, parents accompagnatrices et arbitres auprès des dirigeants représentant le Comité Directeur du District et ceux du club de Voiron/Moirans Pays Voironnais. Mot de M. Muffat-Joly, Président du District : présentation de l'opération « Mes- dames franchissez la barrière » et a souligné l'importance du rôle joué par les bénévoles féminines dans la féminisation du football.

**Organisation des journées portes ouvertes** durant cette semaine dédiée au foot féminin, pour les joueuses non – licenciées de 10 à 17 ans, des sections féminines des clubs de : CS NIVOLAS V., GF38, RUY MONTCEAU, FC SUD ISERE, VALLEE DU GUIERS, ESTRABLIN.

Bien sûr rien n'aurait été possible sans l'accompagnement de nos plus fidèles référents éducateurs et éducatrices dans les différents secteurs du District.

## **Le Foot Handicap**

Interventions dans les Formations CFF1 Modules U7/U9, U11 et sensibilisation auprès du public jeune des clubs qui en font la demande (le 20/04 au GF38, le 25/04 au Lca Foot38). Témoignage de Virginie, joueuse et capitaine de l'équipe du Grenoble Foot Fauteuil électrique. Aide de Fanny B. (DEUST Sport Adapté) pour les contenus théoriques des inter- ventions et les ateliers de découverte des différentes pratiques du foot handicap (ceci-foot, foot amputé, foot debout...) mais aussi la mise en pratique du fauteuil roulant manuel pour sportif handi.. Collaboration avec le Comité Handisport de l'Isère pour le prêt du matériel.

Interventions et accompagnement d'un technicien pour l'animation des séances de Foot Fauteuil électrique avec le soutien des étudiants Licence STAPS Activité Physique Adapté et Santé (APA\_S) de l'UFRAPS de Grenoble.

Partenaire dans l'organisation de la 2ème Journée du CHAMPIONNAT DE France de Foot Fauteuil électrique le Sa- medi 4/03/17 à St Martin d'Hères.

Match de représentation du Grenoble FFE/ MARSEILLE aux Finales Régionales Féminines le Dimanche 5/03/17 à Seyssinet.

Détectations jeunes de 10 à 20 ans (mixtes) pour constituer une équipe régionale à la coupe de France de foot à 5 han- disport. x2 Rassemblements (Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon) et une journée d'entraînement pour préparer la Sélection de 8 joueurs qui jouera la Coupe de France du 9 au 11 juin à Talence (33). Tous nos encouragements à Dean I., seul représentant de l'Isère et ancien joueur U12 de Claix F. qui participera certainement à l'aventure.

## Bilan Foot d'Animation – Saison 2016/2017

### Football des Jeunes U6 à U13

Cette saison 18 dates de plateaux avaient été retenues (16 en U6/U7) ; le bilan de ces plateaux est globalement positif au niveau de l'état d'esprit général malgré quelques dérives qui subsistent concernant certaines lois du jeu (Respect des effectifs en U7/U9). Nous déplorons également quelques manques ou retards dans la communication qui rendent l'organisation des plateaux plus complexes pour les clubs organisateurs.

Pour la seconde année consécutive le District avait également décidé de renouveler deux nouvelles formules de plateaux chez les U7/U9, à savoir **le Festi'Foot et les Interclubs**. Ces actions ont été grandement appréciées par nos clubs (jeunes joueurs (ses) et éducateurs) et la commission du Foot d'Animation.

**La Journée d'Accueil U6/U7 et U8/U9** s'est déroulée le samedi 24 Septembre 2016 ; environ 4500 jeunes (dont 150 filles) y ont pris part. Cette journée a permis de lancer la saison du football d'animation et reprendre les bonnes habitudes au niveau de l'organisation des plateaux et des lois du jeu mises en place depuis la réforme des pratiques en Septembre 2013.

**La Journée Nationale U7/U9** a lieu le samedi 10 Juin 2017, près de 4500 jeunes licencié(e)s sont attendu(e)s sur les différents sites organisateurs (U7 : Formafoot Bièvre Valloire, Sérézin de la Tour, Versau, Le Versoud, 2 Rochers; U9 : Olympique Nord Dauphiné, St André le Gaz, Tullins, Claix et Manival).

**Le Festival Départemental U13** s'est déroulé le samedi 1er Avril à Charvieu Chavagneux sous la formule Festival U13 déjà en place depuis 2 saisons. Pour rappel, les résultats des rencontres comptent pour 50% de la note finale, les défis technique (Conduite et Jonglerie) pour 25% et le quizz sur le Programme Educatif Fédéral pour 25% également. Les équipes qualifiées ont été GF38 et FC Vallée du Guiers chez les U13F et FC Echirrolles, GF 38 et ES Manival chez les U13Garçons.

En plus des formations traditionnelles (CFF1,2,3 &4) la Commission Technique a également organisé 3 modules complémentaires en lien avec la structuration de l'école de foot :

-Deux modules U7 à St Chef et Reventin-Vaugris avec 27 stagiaires inscrits les 5 Novembre 2016 et 8 avril 2017.

-Un Module Mineurs U9 à l'AFRAT à Autrans avec 15 stagiaires les 18 et 19 Avril 2017.

La Commission Foot d'Animation et ses 15 responsables de secteur, a œuvrée au quotidien pour la bonne organisation des plateaux U7/U9 dans les différents secteurs du département.



### Label Jeunes FFF

Depuis Septembre 2015, le Label Jeunes a remplacé le Label Ecole de Foot. Ce nouveau Label mis en place par la Fédération Française de Football, via les Ligues et les Districts, a pour but d'accompagner les clubs dans leur structuration autour de 4 axes :

Le projet associatif vise à structurer le club de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, dans le souci d'optimiser l'attractivité du club et de développer ainsi le mieux vivre ensemble.

Le projet sportif vise à définir les formes et les niveaux de pratique du club en adéquation avec les besoins des pratiquants et déterminer les normes d'encadrement ainsi que les climats et les contenus et d'entraînement.

Le projet éducatif vise à renforcer le projet sportif à travers une bonne connaissance et un partage de règles de vie et du jeu au sein et en dehors du club.

Le projet d'encadrement et de formation vise à évaluer les besoins en termes d'encadrement et renforcer ainsi le niveau de compétences des encadrants du club.

Concernant le District de l'Isère 5 clubs sont rentrés dans une démarche de Labellisation cette saison (2 en renouvellement de l'ancien Label Ecole de Foot FFF (Football Côte St André, US Reventin) et 3 nouvelles demandes (CS Nivolas, LCA Foot 38 et US Corbelin)). Ces clubs ont été accompagnés dans cette démarche par les salariés techniques du District ainsi que des membres de la Commission Technique.

Le suivi a été effectué sur 3 visites terrain (1 sur chaque pôle : Ecole de foot, Préformation et Formation) et ont pu présenter leur projet club lors d'un bilan intermédiaire axé sur les 4 axes précédemment évoqués.

A l'heure actuelle ces dossiers sont toujours soumis à la Commission Régionale de Labellisation.

Pour les clubs en renouvellement de Label ou souhaitant intégrer cette démarche une réunion de présentation se tiendra en début de saison 2017/2018.

## Foot à l'école

L'opération « Foot à l'école » est destinée aux classes des cycles 2 & 3 CE1, CE2, CM1 et CM2.

Ce projet comporte 2 volets :

- Un axe CULTUREL avec le thème suivant : « Êtes-vous P.R.E.T.S à jouer au Foot ? »
- Un axe SPORTIF avec une proposition d'un cycle de 7 séances de découverte de l'activité avec des intervenants diplômés et agréés.

Cette saison, 19 écoles (soit 54 classes) sont engagées dans cette opération « Foot à l'école », ce qui constitue un bon taux de participation après la réussite du projet « Mon Euro 2016 » l'an passé.

A noter également que des formations spécifiques au Foot à l'école ont été mises en place sur le département auprès des éducateurs sportifs de club afin qu'ils puissent bénéficier d'un agrément auprès de l'Education Nationale.

Ci-dessous le listing des écoles participant au projet ainsi que les clubs supports pour ceux qui ont pu bénéficier d'un intervenant extérieur :

ECOLE	CLUB SUPPORT	ECOLE	CLUB SUPPORT
Ecole Cascade	FC Crolles Bernin	Ecole Léa Blain	US Chatte
Ecole Chartreuse Crolles	FC Crolles Bernin	Ecole Primaire de Nivolas Vermelle	CS Nivolas
Ecole Belledonne	FC Crolles Bernin	Ecole La Festinière à Pierre Chatël	FC Sud Isère
Ecole élémentaire	FC Varèze	Ecole de St Honoré à Fugières	FC Sud Isère
Ecole primaire de Cour et Buis	FC Varèze	Ecole élémentaire Val'Joie	St Geoire en Valdaine
ECOLE ELEMENTAIRE d'AOSTE	FC Vallée du Guiers	Ecole Privée Plampalais	St Geoire en Valdaine
Ecole Alphonse Belmont à Chimilin	FC Vallée du Guiers	Ecole La Poyat	US Beaurepaire
Ecole Publique de St Genix sur Guiers	FC Vallée du Guiers	Ecole Primaire Marcel Pagnol	Football Côte St André
Ecole St Pierre de Mésage	Notre Dame de Mésage	Ecole Bizanet	FC2A
Ecole de Séchilienne	Notre Dame de Mésage		

### Football Féminin (actions des catégories Foot Animation)

Cette saison deux rassemblements Inter Districts ont eu lieu à Hauteville-Lompnès (01).

Le 1er rassemblement effectué en Octobre 2016 concernait les U14F/U15F où 16 joueuses représentaient le District de l'Isère ; cinq d'entre elles ayant même eu l'opportunité d'intégrer la sélection Rhône-Alpes.

Le 2nd rassemblement s'est tenu en Mai 2017 où 12 joueuses étaient présentes, pas de finalité régionale derrière ce rassemblement mais la volonté de découvrir le fonctionnement de ces stages et de créer une dynamique de groupe avec cette génération 2004/2005.

L'encadrement de ces sélections était très satisfaisant de l'état d'esprit affiché lors de chacun de ces stages et espère faire au moins aussi bien l'année prochaine au niveau sportif (2ème lors du rassemblement d'Octobre ; 5ème lors du rassemblement de Mai).

Un grand merci aux collègues de l'Equipe Technique Départementale (David, Jérémy et Grégory), pour leur implication leurs compétences et leur dynamisme, ainsi qu'au secrétariat du District, complémentaire pour sa gestion administrative et relationnelle.

Merci également pour l'ensemble des actions entreprises aux membres de la Commission Technique 2016-2017 : Samuel BOURGEOIS, Nicolas BACH, Maxime CLAIN, Mickaël DIAFERIA, Stéphane FAVERO, Arnaud GENTY, Thibault GONTHIER, Alexandre HAUW, Ramzy HAROUBIA, Houcine LAOUAR, Fred LAZZAROTTO, Jean-Marc LIBERO, Eric MONTEIRO, Sébastien NAVAS, Florent VEYRIER et Jean-Pierre ZACCARIA) ; sans oublier les personnes faisant fonctionner les clubs qui nous accompagnent tout au long de la saison sportive.

Bonne fin de saison à toutes et tous, bonne trêve, et au plaisir de vous retrouver en pleine forme la saison prochaine

Thomas BARTOLINI  
Conseiller Technique Fédéral

## **C**OMPTÉ RENDU DE L'ACTIVITE DE LA COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES (C.D.T.I.S) – SAISON 2016/2017

- 1) Présentation de la Commission: Des changements au sein de la C.D.T.I.S après les arrêts en juin 2016 de Vincent SARAGAGLIA Président et Jean Lou BILLARD membre.

Une nouvelle commission a pris le relais, avec GUY CHASSIGNEU secondé par BALDINO CATALDO pour le secteur Grenoblois, PATRICE BECHET et JEAN-FRANCOIS TOUILLON pour le secteur ISERE Nord et Ouest. Après quelques semaines et mois d'informations et de formation, la nouvelle commission a oeuvré tout au long de cette saison.

- 2) Rôle de la Commission : La C.D.T.I.S a pour rôle d'une part, de procéder à la classification des lieux de pratique du football et, d'autre part, de conseiller et de renseigner les maîtres d'oeuvre dans le cadre de projets de construction et/ou de réhabilitation des installations sportives destinées à la pratique du football en compétition.

Pour cela la commission s'appuie sur la Règlementation des Terrains et Installations Sportives de la Fédération Française de Football en date du 31 mai 2014.

De ce fait, la C.D.T.I.S rappelle aux clubs, aux collectivités locales propriétaires des installations que seuls les terrains et installations sportives conformes à la réglementation peuvent être utilisés en compétitions officielles.

- 3) Réalisation : Tout au long de cette saison, la C.D.T.I.S s'est déplacée dans le District de l'ISERE pour classer et/ou confirmer des classements d'installations sportives, d'éclairage et des gymnases pour le Futsal.

N° 345 **JEUDI 8 JUIN 2017**  
**PV SPECIAL AG ETE 2017**

- Installations Sportives : 15
- Eclairage terrains : 25
- Gymnases : 6

Plus une quinzaine de visites suite à des demandes de municipalités et/ou des clubs pour informations sur l'amélioration de leurs installations sportives.

Notre commission a participé au classement d'éclairages avec la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

La C.D.T.I.S a aussi en charge le classement des gymnases ; nous avons commencé la visite des gymnases avec l'aide de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (Mrs GOURMAND et CLARGE) pour classer les gymnases recevant des compétitions officielles de FUTSAL.



## F.A.F.A

En complément la C.D.T.I.S, a le suivi des dossiers concernant les éventuelles subventions octroyées par la Fédération Française de Football, (correspondant au F.A.F.A).

Le F.A.F.A. est issu de la contribution économique du Football Professionnel destinée à promouvoir des investissements indispensables au développement du Football Amateur.

- 1- **Présentation** : Par l'intermédiaire de ce dispositif, la F.F.F. souhaite accompagner la mise en place de projets (Equipements, Emploi, Formation et Transports) visant :
  - a. Equipements : à améliorer l'accueil, la sécurité et les conditions de pratique de ses licenciés(es) et de leur proposer de nouveaux espaces répondant à leurs attentes.
  - b. Emploi : à développer l'emploi dans les clubs amateurs
  - c. Formation : à développer les compétences de l'ensemble des acteurs du Football. (Educateurs, dirigeants bénévoles, permanents du club)
  - d. Transport : à améliorer le transport des licenciés(es)

## 2 - Projets subventionnés (2016/2017):

Après «HORIZON BLEU 2016» (voir compte rendu 2015/2016), la ligue Rhône Alpes de Football disposait d'une enveloppe Régionale de 583.000€ pour les dossiers « Equipement ». Celle-ci a octroyé à notre District une enveloppe « départementale » de **89.775€**.

Enveloppe départementale qui a permis à 4 projets éligibles de « HORIZON BLEU 2016 » recalé en son temps de se voir attribuer une partie de cette enveloppe. Notons que 2 porteurs de projet ont fait une demande de prorogation, et qu'un dossier n'a pas été retenu pour non-conformité avec le CDC demandé. A cela il faut ajouter 2 dossiers reportés. Afin de ne pas perdre une partie de l'enveloppe le montant restant a été affecté sur 4 dossiers (3 sécurisations, 1 vestiaire) réalisés dans les délais imposés par la Ligue.

En complément aux dossiers « Equipement » : un dossier emploi a été accepté.

## Bilan de la saison 2016/2017:

- De nombreux dossiers à traiter tant sur le plan du classement des installations sportives, que sur les projets de réhabilitation ou de création. Ajoutons aussi de nombreux dossiers en préparation dans le cadre du F.A.F.A.

L'enveloppe du F.A.F.A pour les clubs amateurs est dérisoire en relation avec le nombre de projets à présenter.

Notre commission se doit d'être à l'écoute et accompagner tous les clubs et collectivités afin que chacun(e) puisse trouver des solutions aux projets à présenter.

La C.D.T.I.S en chiffres : C'est environ 1000heures de présence, plus de 300 courriers, près de 10000kms .....

Je tiens personnellement à remercier les membres de la Commission (ALDO, PATRICE, JEAN-FRANCOIS) qui ont apporté tout leur dévouement au bon fonctionnement de la C.D.T.I.S pour leur 1<sup>ère</sup> année.

Remerciements au Président, aux assistantes administratives (Elisabeth, Maria, Marie-Jeanne) pour leur aide et soutien apportés pour le bon fonctionnement de notre Commission.



La Commission des Terrains et Installations Sportives vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes Vacances.

Guy CHASSIGNEU  
Président de la commission de la CDTIS

N° 345 JEUDI 8 JUIN 2017

PV SPECIAL AG ETE 2017

## ETUDE DES VOEUX

### Statut du District :

Ancien texte	Nouveau texte
<p>12.2 Nombre de voix</p> <p>Chaque Club dispose d'un nombre de voix déterminé suivant le nombre de licenciés au sein de ce Club au terme de la saison <del>précédente</del>.</p> <p>Le nombre de voix attribué aux Clubs est le suivant :</p> <p>Chaque association dispose d'une voix pour 15 licenciés ou fraction de 15 au moins égale à 8. Toute association affiliée disposera de 10 voix maximum.</p>	<p>12.2 Nombre de voix</p> <p>Chaque Club dispose d'un nombre de voix déterminé suivant le nombre de licenciés au sein de ce Club au terme de la saison <b>en cours</b>.</p> <p>Le nombre de voix attribué aux Clubs est le suivant :</p> <p>Chaque association dispose d'une voix pour 15 licenciés ou fraction de 15 au moins égale à 8. Toute association affiliée disposera de 10 voix maximum.</p>

**Avis du Comité de Direction : Favorable**

### Règlement des Coupes de l'Isère :

Ancien texte	Nouveau texte
<p>Article - 1</p> <p>Le District organise chaque saison des coupes réservées aux équipes dont le siège se situe sur le territoire du District et participants à ses championnats.</p>	<p>Article - 1</p> <p>Le District organise chaque saison des coupes réservées aux équipes dont le siège se situe sur le territoire du District et participant à ses championnats <b>ainsi qu'aux équipes dont le siège est situé hors du territoire du District ayant obtenu l'autorisation de participer à ses championnats.</b></p>

**Avis du Comité de Direction : Favorable**

**Règlement des Coupes de l'Isère :**

<p>Article - 27</p> <p>Le District de l'Isère organise chaque saison des coupes réservées aux équipes féminines disputant les championnats de District à 11 et à 8 et autorise l'inscription des clubs voulant créer une équipe féminine dans l'année.</p> <p>Ces coupes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Coupe de l'Isère Seniors à 11 Monique BERT</li> <li>- La Coupe de l'Isère Seniors à 8</li> <li>- La Coupe de l'Amitié Seniors à 8</li> <li>- La Coupe de l'Isère U18F à 8</li> </ul> <p>La coupe de l'amitié est une coupe repêchage.</p>	<p>Article - 27</p> <p>Le District de l'Isère organise chaque saison des coupes réservées aux équipes féminines disputant les championnats de District à 11 et à 8 et autorise l'inscription des clubs voulant créer une équipe féminine dans l'année.</p> <p>Ces coupes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Coupe de l'Isère Seniors à 11 Monique BERT</li> <li>- La Coupe de l'Isère Seniors à 8</li> <li>- La Coupe de l'Amitié Seniors à 8</li> <li>- La Coupe de l'Isère U18F à 8</li> <li>- La Coupe de l'Isère U15F à 8</li> </ul> <p>La coupe de l'amitié est une coupe repêchage.</p>
---	---

**Avis du Comité de Direction : Favorable**

**Règlement généraux du D.I.F :**

Ancien texte	Nouveau texte
<p><b>Article 8 – Services administratif et technique</b></p> <p>Les personnels salariés du District exécutent les décisions du Président et du Comité de Direction.</p> <p>Ils sont responsables de leurs activités devant le Président et le Comité de Direction, mais ne peuvent en aucun cas engager le Bureau ou le Comité de Direction sous leur seule responsabilité.</p> <p>Ils peuvent être appelés à siéger avec voix consultative aux séances du Comité de Direction ou de toute autre instance.</p>	<p><b>Article 8 - Enquêtes et sanctions</b></p> <p>Le Bureau et ses commissions pourront faire ouvrir toutes enquêtes ou établir une expertise pour assurer la discipline des règlements en vigueur et la bonne gestion sportive du District.</p> <p>Les commissions sont responsables devant le Bureau des dossiers litigieux et les membres qui les composent restent astreints à la discrétion de leurs travaux et de leurs délibérations.</p> <p>Les pénalités qui peuvent être infligées, après auditions ou rapport du délinquant, sont l'avertissement, le blâme, l'amende, la suspension, la radiation.</p> <p>Après étude d'un dossier risquant d'entraîner une sanction de quelque nature que ce soit à l'égard d'un Président de club, les commissions concernées, à l'exception de la commission de Discipline, soumise aux dispositions du règlement disciplinaire, transmettront le dossier au Bureau du District qui statuera soit sur le rapport, soit après audition en présence du Président de la Commission et des membres du comité de Direction qui demanderont à assister aux débats.</p> <p>Pour toute audition devant une juridiction du District,</p>

un arbitre convoqué pourra se faire assister par une personne de son choix appartenant à l'une des amicales du District.

Les sanctions financières peuvent compléter une pénalité de suspension.

Elles peuvent être appliquées à tout club affilié qui aura enfreint le règlement ou porté préjudice au District ou à ses organismes (subdivision, commission)

Tout membre suspendu ne peut remplir pendant la durée de sa suspension des fonctions officielles au District, à la Ligue et à la FFF et ne peut participer à aucune rencontre même amicale.

Outre les sanctions sportives, en particulier celles prévues à l'article **60** des règlements sportifs, des sanctions financières pourront être appliquées notamment dans les cas suivants :

- Pour tout envahissement de terrain
- Pour tout acte de substitution de joueur
- Pour toute voie de fait sur la personne d'un officiel

Tout membre du Comité de Direction ou d'une Commission, témoin d'incident sur un stade, est tenu d'adresser un rapport au Comité de Direction, relatant les faits.

## **Avis du Comité de Direction : Favorable**

### **Article 11 – Réserve**

### **Article 11 – Services administratif et technique**

Les personnels salariés du District exécutent les décisions du Président et du Comité de Direction.

Ils sont responsables de leurs activités devant le Président et le Comité de Direction, mais ne peuvent en aucun cas engager le Bureau ou le Comité de Direction sous leur seule responsabilité.

Ils peuvent être appelés à siéger avec voix consultative aux séances du Comité de Direction ou de toute autre instance.

## **Avis du Comité de Direction : Favorable**

## Modification du Barème du calcul du Bonus Malus

Barème actuel du calcul de Bonus-malus	
Nombre de pénalités	Bonus-Malus
Inférieur à 11	+4 points de bonus
11 à 20	+3 points de bonus
21 à 30	+2 points de bonus
31 à 40	+1 point de bonus
41 à 50	0 point de bonus
51 à 60	-1 point de bonus
61 à 70	-2 points de bonus
71 à 80	-3 points de bonus
81 à 90	-4 points de bonus
91 à 100	-5 points de bonus
Supérieur à 100 points	-30 points de malus + plan de formation

Proposition de Modification du barème du calcul de Bonus-malus	
Nombre de pénalités	Bonus-Malus
Inférieur à 11	+5 points de bonus
11 à 17	+4 points de bonus
18 à 24	+3 points de bonus
25 à 31	+2 points de bonus
32 à 38	+1 point de bonus
39 à 45	0 point de bonus
46 à 52	-1 point de bonus
53 à 59	-2 points de bonus
60 à 66	-3 points de bonus
67 à 73	-4 points de bonus
74 à 80	-5 points de bonus
81 à 87	-6 points de bonus
88 à 100	-7 points de bonus
Supérieur à 100 points	-30 points de malus + plan de formation

### Proposition de réorganisation du championnat U19 :

Depuis plusieurs saisons, le championnat U19 connaît des difficultés liées au faible nombre d'équipes, à la volatilité des effectifs et à la répartition géographique des équipes.

Afin de limiter ces désagréments nous souhaiterions proposer d'instaurer plus de souplesse dans ce championnat par une réorganisation de sa structure.

La proposition est de conserver le niveau supérieur (actuellement Excellence demain D1 U19) à 12 équipes avec une montée en Ligue mais pour le reste des équipes organiser les championnats en fonctions du nombre d'équipes engagées.

### Proposition de modification du championnat U15 pour 2017/2018

Promotion d'excellence ou D2 passerait de 2 poules de 12 équipes à 3 poules de 10 équipes, l'excellence ou D1 et la 1° division ou D3 reste à l'identique

Argument de cette proposition

- 1- Avec 3 poules géographiques, on diminue les Kilomètres à parcourir pour certaines équipes
- 2- Diminution du nombre d'équipes donc diminution de deux déplacements
- 3- Gain de 4 dates par rapport à la structure précédente facilitant le calendrier de la catégorie, hors l'excellence restant à 12 équipes, et surtout permettant d'octroyer en Novembre une date pour la commission

technique pour la détection U14

4- Mesure corellatoire : Dans l'objectif de faire jouer, il est rétabli la participation à la coupe repêchage des perdants des deux premiers tours de la coupe U15, sachant que pour aider au calendrier de la poule d'Excellence, les 12 équipes sont exemptes du 1° Tour

5- Devant passer de 24 équipes à 30 équipes à ce niveau pour respecter l'équité les 6 équipes supplémentaires seront prises sur 3 montées supplémentaires et sur la diminution de 3 équipes descendantes



## REGLEMENTS GÉNÉRAUX

Modifiés à l'Assemblée générale du 26 nov 2016. Le Football en France est régi par les Règlements Généraux de la Fédération Française de Football (F.F.F.) qui s'imposent à tout licencié. Les Règlements Généraux de la Ligue **Auvergne Rhône-Alpes de Football (L.AURA.)** et les présents Règlements ne présentent que les particularités propres à leur territoire respectif. Ils ne se substituent donc pas à ceux de la F.F.F. mais les complètent.

**Modifier L.R.A.F dans tous les textes des règlements par LAURA.**

**Articles 2. 10. 12. 14. 15. 20. 23.2. 26. 28. 29. 40.4. 40.5. 42. 46. 47. 48. 51. 53. 54. 57. 69. 70. 71.**

### Ancien texte

#### 21-2-1 – Excellence :

Sanctions en cas de non présence de l'éducateur déclaré :

Le club qui ne dispose pas de la présence physique, avec inscription sur la feuille de match de l'éducateur titulaire du diplôme CFF3, est pénalisé d'une amende et par la perte d'1 (un) point pour chacune des rencontres de championnat disputées. Ces sanctions ne sont pas appliquées lorsque l'éducateur désigné est absent occasionnellement dans une limite de trois absences maximum sur l'ensemble de la saison, hors suspensions. En cas de suspension de l'éducateur désigné, il doit être remplacé par un éducateur fédéral licencié au club.

### Nouveau texte

#### 21-2-1 – Excellence :

Sanctions en cas de non présence de l'éducateur déclaré :

Le club qui ne dispose pas de la présence physique, **avec malgré son** inscription sur la feuille de match de l'éducateur titulaire du diplôme CFF3, est pénalisé d'une amende et par la perte d'1 (un) point pour chacune des rencontres de championnat disputées. Ces sanctions ne sont pas appliquées lorsque l'éducateur désigné est absent occasionnellement dans une limite de trois absences maximum sur l'ensemble de la saison, hors suspensions. En cas de suspension de l'éducateur désigné, il doit être remplacé par un éducateur fédéral licencié au club.

## Article 23 – Classements - Points

### 23-1- Points :

Points : Les championnats de District Seniors se disputent par matchs « aller » et « retour ». Dans ces compétitions régulières, les rencontres ont la cotation suivante :

Match gagné	4 points
Match nul	2 points
Match perdu	1 point
Match perdu par forfait	0 point

### 23-1 – Points (même règlement que la ligue).

Points : Les championnats de District Seniors se disputent par matchs « aller » et « retour ». Dans ces compétitions régulières, les rencontres ont la cotation suivante :

Match gagné	3 points
Match nul	1 point
Match perdu	0 point
Match perdu par forfait	-1 point
Match perdu par pénalité	-1 point

## Article 25 - Règlement financier des épreuves

Ancien Texte

25-3 – Terrains suspendus:

Le club dont une équipe est sanctionnée de « terrain suspendu » doit trouver et proposer à la Commission compétente, pour cette équipe, un terrain de remplacement homologué disponible pour la ou les date(s) désignée(s), 4 jours francs avant la date du match. Ce terrain doit être situé à plus de 30 kilomètres de commune à commune.

La rencontre se déroule à la date prévue par le calendrier.

En cas de non-respect des règles, l'équipe sanctionnée perd le match par forfait et encourt une sanction identique.

L'équipe sanctionnée n'a pas droit à l'indemnité de déplacement.

Les éventuels frais de déplacement supplémentaires sont pour 4 véhicules entièrement supportés par le club sanctionné.

Nouveau Texte

25-3 – Terrains suspendus :

Le club dont une équipe est sanctionnée de « terrain suspendu » doit trouver et proposer à la Commission ~~compétente~~ sportive, pour cette équipe, un terrain de remplacement homologué disponible pour la ou les date(s) désignée(s), **5** jours francs avant la date du match **par écrit**. Ce terrain doit être situé à plus de 30 kilomètres de commune à commune.

La rencontre se déroule à la date prévue par le calendrier **et ne peut pas être inversée**.

En cas de non-respect ~~des règles~~, **de ces dispositions, la commission sportive transmet le dossier à la commission des règlements**, l'équipe sanctionnée perd le match par forfait et encourt une sanction identique.

**Sans changements**

## Questions des clubs :



**SEYSSINS** : Prélèvement des frais d'arbitrage sur les catégories U15 à U19 comme pour les seniors

**GONCELIN** : Etant donné que la période des mutations se termine le 15 juillet environ chaque saison, et que la commission sportive du district de l'Isère autorise l'engagement d'équipe jusqu'à début septembre en 3eme niveau (U13 en ce qui nous a concerné la saison dernière.) Nous n'avons de ce fait pas pu retenir des joueurs. Car la commission de contrôle des mutations ayant constaté qu'aucune équipe de notre club n'était engagée à la date de demande de changement de club de certains joueurs, a donné l'accord de sortie de notre club des dits joueurs. Aussi quelle décision comptez vous prendre en accord avec la Ligue Auvergne Rhône Alpes à ce sujet afin d'harmoniser les règlements ?

**Des réponses à ces questions seront apportées lors de l'Assemblée Générale.**

